



# BANGE BANK BENIN

La banque de tous

# CONDITIONS DEBITRICES ET CREDITRICES APPLICABLES PAR BANGE BANK BENIN

## PREALABLES

- Tous les montants sont en Franc CFA.
- Cours de devises : 1 euro = 655,957 FCFA
- Tous les tarifs sont assujettis à la Taxe sur Activité Financière et Assurance (T.A.F.A 10%).
- Tout effet accepté par la banque est soumis au droit de timbre de 1 pour 1000 de la contre-valeur en FCFA de l'effet.
- La T.A.F.A, les droits d'enregistrements et les droits de timbres sont reversés au Trésor Public.
- Tous les transferts à destination des pays hors UEMOA supportent la Taxe sur Transfert Hors UEMOA (THU) qui est de 0,6% sur le montant principal.
- Les frais d'achat de devises sont récupérables pour les dossiers non éligibles à la couverture BCEAO et variables en fonction du coût d'achat de devises.
- Tout transfert hors UEMOA supérieur à l'équivalent de 500.000 FCFA, nécessite l'obtention d'une autorisation de change et la présentation de documents justificatifs du transfert.
- Le taux de base bancaire est de 9%.

- Le meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle est de 6%
- La condition débitrice minimale indexée sur le taux de référence du marché monétaire applicable aux crédits de la clientèle est de 7,5% et celle maximale est de 13%
- Le taux minima appliqué le semestre écoulé en rémunération des dépôts à termes et autres produits d'épargne non réglementé est de 3,5% et le taux maxima est de 5,5%
- Tout client qui contracte un prêt est tenu de réclamer la méthode de calcul du TAUX EFFECTIF GLOBAL (TEG) de son crédit. Opéré l'article 3 de la loi portant définition et répression de l'usure, ce taux dépend du taux nominal annuel, de toutes les commissions liées aux décaissements successifs de fonds, de tous les frais et rémunérations de tout nature y compris ceux payés à des intermédiaires intervenus de quelques manières que ce soit dans l'octroi du prêt, à l'exécution des impôts et taxes payés à l'occasion de la conclusion ou de l'exécution du contrat.
- Cette méthode de calcul est locale définie par la BCEAO dans ses documents méthodologiques « DSF-001/2015 du 13 août 2015.
- Illustration : Pour un prêt de 20 000 000 sur une durée de 60 mois, au taux nominal de 08% avec des frais de dossier de 0,5%, remboursable mensuellement ; le TAUX EFFECTIF GLOBAL calculé est de 9,57% et la mensualité de 414 504.

## B - TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS A LA CLIENTELE DES ENTREPRISES, ONG, ASSOCIATIONS ET GIE A PARTIR DU 02 JANVIER 2025

INTITULE	MONTANT
<b>I - CONDITIONS GENERALES DU COMPTE</b>	
<b>1.1 Conditions d'ouverture de compte</b>	
1.1.1 Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	Gratuit
1.1.1.1 Dépôt à terme société, ONG et Associations	Cf.1.1.1.3
1.1.1.2 Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	Cf.1.1.1.3
1.1.1.3 Compte courant	
Entreprise (SA, SARL, SAS, ETS)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Registre de commerce</li> <li>Statuts (SARL et SA)</li> <li>Procès-verbal Assemblées Générales Ordinaires(SA)</li> <li>Journal Officiel</li> <li>Identifiant Fiscal Unique (IFU)</li> <li>Facture SBEE/SONEB du siège de la société</li> <li>Pièce d'identité valide pour chaque signataire</li> <li>2 Photos d'identité pour chaque signataire</li> <li>Justificatif de résidence pour chaque signataire.</li> </ul>
ONG, ASSOCIATIONS ET GIE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Procès-verbal autorisant l'ouverture de compte et désignant les signataires et les modalités de fonctionnement</li> <li>Statuts et règlement intérieur</li> <li>PV de la dernière Assemblée Générale</li> <li>Liste de présence signée de tous les membres</li> <li>Récépissé de déclaration d'association (Ministère de Tutelle)</li> <li>Agrément délivré par le Ministère de Tutelle pour les ONG</li> <li>Pièce d'identité valide pour chaque signataire</li> <li>2 Photos d'identité pour chaque signataire</li> <li>Justificatif de résidence pour chaque signataire</li> </ul>
1.1.1.4 Dépôts initiaux pour les ouvertures de comptes	
1.1.1.4.1 ETS	Pas de minimum
1.1.1.4.2 SARL, SAS et SA	Pas de minimum
1.1.1.5 Autres types de comptes	Pas de minimum
1.1.1.6 Assurance décès accidentel associé au compte courant	Non Applicable
1.2 Conditions de clôture de compte	
1.2.1 Dépôts à terme société, ONG et Associations	Gratuit
1.2.2 Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	Gratuit
1.2.3 Compte courant (Société et Entreprise individuelle)	Gratuit
1.2.4 Lettre de clôture juridique	Frais de recouvrement
1.2.5 Autres types de clôture de comptes	Gratuit
<b>II - SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE</b>	
<b>2.1 Gestion de comptes</b>	
2.1.1 Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1 Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	06% l'an
2.1.1.2 Commission de plus fort découvert	0,25% / mois + TAFA
2.1.1.3 Commission de mouvement au débit sur compte courant	Gratuit
2.1.1.4 Commission de dépassement sur compte autorisé	1 % Min 100 000 + TAFA
2.1.1.5 Commission de dépassement sur compte non autorisé	1 % Min 100 000 + TAFA
2.1.1.6 Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	
2.1.1.6.1 ONG, Association, Projet	Gratuit
2.1.1.6.2 Etablissement	3 000 + TAFA
2.1.1.6.3 Société	5 000 + TAFA
2.1.1.7 Arrêté de compte	Gratuit
2.1.2 Relevé d'identité Bancaire (RIB)	Gratuit
<b>2.1.3 Relevés de compte</b>	
2.1.2.1 Mensuel	Gratuit
2.1.2.2 A la demande (mois en cours)	1 000 page + TAFA
2.1.2.3 Autre période	1 000 page
2.1.4 Relevé récapitulatif des frais annuels	Gratuit
2.1.5 Autres types de relevés de compte	
2.1.5.1 Par mail et/ou Format AFB120	
2.1.5.1.1 Quotidien	20 000 par mois + TAFA
2.1.5.1.2 Hebdomadaire	10 000 par mois + TAFA
2.1.5.1.3 Mensuel	Gratuit
2.1.5.2 Par SWIFT MT940	
2.1.5.2.1 Quotidien	10 000 par mois + TAFA
2.1.5.2.2 Hebdomadaire	5 000 par mois + TAFA
2.1.5.2.3 Mensuel	Gratuit
<b>2.1.6 Attestations bancaires</b>	
2.1.6.1 Attestation de solde	30 000 + TAFA
2.1.6.2 Attestation de non-engagement.	60 000 + TAFA
2.1.6.3 Autres types d'attestations bancaires	
2.1.6.3.1 Attestation de virement bancaire	30 000 + TAFA
2.1.6.3.2 Attestation bancaire pour VISA	50 000 + TAFA
2.1.6.3.3 Attestation financière	50 000 + TAFA
2.1.6.3.4 Attestation de ressources	50 000 + TAFA
2.1.6.3.5 Confirmation de solde Auditeur	50 000 + TAFA
2.1.6.3.6 Attestation d'engagement	100 000 + TAFA
2.1.7 Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	100 ou frais fiscal en vigueur
2.1.8 Frais pour procuration	Gratuit
<b>2.1.9 Conditions créditrices</b>	
2.1.9.1 Produits d'épargne	Non Applicable
2.1.9.2 Autres dépôts	Négociable
2.1.9.3 Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et compte à terme	
2.1.9.3.1 Bons de caisse	Non Applicable
2.1.9.3.2 Dépôt à terme	Min 3,5% sous réserve de modification par la BCEAO, Max 5,25% suivant les conditions du contrat
2.1.9.4 Autres types de conditions créditrices	Non Applicable
<b>2.2 Moyens de paiement</b>	
2.2.1 Chèques	
2.2.1.1 Délivrance de chéquier	Gratuit
2.2.1.1.1 Chèques barrés non endossables	Gratuit
2.2.1.1.2 Chèques non barré / vignette	100 par feuillet
2.2.1.1.3 Lettre-chèques	Coût d'impression
2.2.1.1.4 Chèques de banque sur place	Gratuit
2.2.1.1.5 Montant inférieur à 3 000 000 exclu	3 000 + TAFA
3 000 000 ≤ Montant ≤ 25 000 000	0,1% + TAFA
Montant ≥ 25 000 000	25 000 + TAFA
2.2.1.1.5 Chèques de banque UEMOA	Cf. 2.2.1.1.4
2.2.1.1.6 Chèques de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	Non Applicable
2.2.1.2 Certification de chèque	Cf. 2.2.1.1.4
2.2.1.3 Frais pour annulation de chèque de banque	500 + TAFA
2.2.1.4 Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	2000 HT par feuillet et 25 000HT pour plus de 12 feuilles
2.2.1.5 Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	2000 HT par feuillet et 25 000HT pour plus de 12 feuilles
2.2.1.6 Frais de Gardiennage	3 000 HT + TAFA / mois après 3 mois de non retrait
2.2.1.6.1 Frais de destruction de chéquier	Gratuit
2.2.1.7 Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	15 000 + TAFA
2.2.1.8 Forfait chèque impayé <à montant X FCFA (montant à préciser)	Cf. 2.2.1.7
2.2.1.9 Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	10 000 + TAFA
2.2.1.10 Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	
2.2.1.10.1 Si le client réside au Bénin	15 000 + TAFA
2.2.1.10.2 Si le client réside hors du Bénin	25 000 + TAFA
2.2.1.11 Frais sur chèques impayés émetteur BANGE BANK	15 000 + TAFA
2.2.1.12 Assurance perte et vol de moyens de paiement	Non Applicable
2.2.1.13 Encaissement de chèques	Gratuit
2.2.1.13.1 Encaissement de chèques dans l'UEMOA	Gratuit

INTITULE	MONTANT
2.2.1.13.2.1 Frais dossier	5 000 + TAFA
2.2.1.13.2.2 Commission d'encaissement	0,3% Min 15 000 + TAFA
2.2.1.13.2.3 Commission de change autres devises que EUR	0,2% Min 15 000 + TAFA
2.2.1.13.2.4 Frais de port	Variable en fonction du volume de chèques expédiés vers la même destination
<b>2.2.2 Cartes bancaires</b>	
2.2.2.1 Renouvellement/Cotisation annuelle	ETS : 8000+TAFA
2.2.2.1.1 Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	
2.2.2.1.1.1 Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banques (GAB)/Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) de la banque du client	Gratuit
2.2.2.1.1.2 Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banques (GAB) des confrères de la zone UEMOA	500TTC / Opération
2.2.2.1.1.3 Consultation de solde	Gratuit
2.2.2.1.1.4 Mini relevé	Gratuit
2.2.2.1.1.5 Frais de gestion mensuels	Non Applicable
2.2.2.1.1.6 Frais annuels	Cout d'acquisition
2.2.2.1.2 Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.)	Non Applicable
2.2.2.2 Délivrance de carte supplémentaire (à décliner par type)	Non applicable
2.2.2.3 Confection de carte en urgence	Cout d'acquisition
2.2.2.4 Frais de refection de carte (sauf défectuosité)	8 000 + TAFA
2.2.2.5 Réédition du code confidentiel à la banque sous demande du client	2 000 TTC
2.2.2.6 Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	Gratuit
2.2.2.7 Opposition carte	
2.2.2.7.1 Par le client : perte ou vol	2 500 + TAFA
2.2.2.7.2 Par la banque : usage abusif (Société)	Gratuit
2.2.2.8 Frais de non-restitution de carte en opposition/usage abusif	Gratuit
2.2.2.9 Modification de contrat (carte, plafond, ...)	Gratuit
2.2.2.10 Expédition à domicile : frais d'envoi minimum	Min 10 000 + TAFA
2.2.2.11 Ouverture de dossier de fraude	Gratuit
2.2.2.12 Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)	Cf.2.2.2.1.1.6
2.2.2.13 Prestations Services monétiques (consultation/édition de solde ; consultation/édition de solde d'historique)	
2.2.2.13.1 Retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets	Gratuit
2.2.2.13.1.1 Distributeurs Automatiques de Billets de la banque du client	Gratuit
2.2.2.13.1.2 Distributeurs Automatiques de Billets autres banques locales (réseau GIM-UEMOA)	500 TTC
2.2.2.13.1.3 Distributeurs Automatiques de Billets dans la zone UEMOA (GIM UEMOA)	500 TTC
2.2.2.13.1.4 Distributeurs Automatiques de Billets Hors zone UEMOA	Non Applicable
2.2.2.13.2 Services accessibles via les Guichets Automatiques de Banques/ Distributeurs Automatiques de Billets	
2.2.2.13.2.1 Consultation/édition de solde dans la banque du client	Gratuit
2.2.2.13.2.2 Consultation/édition d'historique de solde	Gratuit
2.2.2.14 Paiements sur TPE	
2.2.2.14.1 Dans la zone UEMOA	500 TTC
2.2.2.14.2 Hors zone UEMOA	Non Applicable
<b>2.2.3 Virements et prélèvements</b>	
2.2.3.1 Virements	
2.2.3.1.1 Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Gratuit
2.2.3.1.2 Virement sur place vers un tiers (SICA-UEMOA)	5 000 + TAFA
2.2.3.1.3 Virement entre agence en faveur d'un tiers	Gratuit
2.2.3.1.5 Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	15 000 + TAFA
2.2.3.1.6 Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux reçus	Franco
<b>2.2.3.1.7 Mise en place de virement permanent local ou autre</b>	
2.2.3.1.7.1 Ouverture de dossier	Gratuit
2.2.3.1.7.2 Exécution de l'opération (interbancaire)	5000 +TAFA / opération
2.2.3.1.7.3 Exécution de l'opération (BANGE BANK)	Gratuit
2.2.3.1.8 Remise de virement (support télétransmission)	Gratuit
2.2.3.1.9 Mise à disposition de fonds	15 000 + TAFA
2.2.3.2 Prélèvements	
2.2.3.2.1 Mise en place de l'autorisation de prélèvement	Gratuit
2.2.3.2.1.1 Ouverture de dossier	Gratuit
2.2.3.2.1.2 Exécution de l'opération	Gratuit
2.2.3.2.2 Frais d'opposition sur avis de prélèvement	Gratuit
2.2.3.2.3 Emission de prélèvement par une entreprise	Gratuit
2.2.3.2.4 Paiement d'un prélèvement	Gratuit
2.2.3.2.5 Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	Gratuit
2.2.3.2.6 Frais de prélèvement impayé (sans provision)	Gratuit
2.2.3.2.7 Rejet de prélèvement à l'initiative du client	Gratuit
<b>Effets de commerce</b>	
2.2.3.3.1 Frais sur paiement d'effets	TBB + 2,5%
2.2.3.3.2 Frais d'encaissement sur effets	TBB + 2,5%
2.2.3.3.3 Commission de bordereau	0,25% + TAFA
2.2.3.3.4 Commission d'endos	Non Applicable
2.2.3.3.5 Intérêt	
2.2.3.3.5.1 Effet avalisé	TBB + 2,5%
2.2.3.3.5.2 Effet non avalisé	TBB + 4%
2.2.3.3.6 Port de lettre	12 000 + TAFA
2.2.3.3.7 Frais fixe	Néant
2.2.3.3.8 Frais de protêt	Variable
2.2.3.3.9 Frais de prorogation d'échéance	TBB + Marge
2.2.3.3.10 Autres effets de commerce	Non Applicable
<b>III - SERVICES BANCAIRES</b>	
<b>3.1 Dates de valeurs appliquées</b>	
3.1.1 Virements reçus	Jour j
3.1.2 Remise de chèque	Jour j
3.1.2.1 Remise chèque BANGE BANK	Jour J-2
3.1.2.2 Remise chèque autres banques	Jour J+2
3.1.3 Remise d'effets à l'escompte	Jour J+1
3.1.4 Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	Jour J+1
3.1.5 Versement et retrait d'espèce	Jour J
3.1.6 Livrets d'épargne	Non Applicable
<b>3.2 Frais liés aux services bancaires</b>	
3.2.1 Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.2 Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
3.2.3 Emission chèque de banque en FCFA	Cf. 2.2.1.1.4
3.2.4 Emission chèque de banque en autre devise	Non applicable
3.2.5 Rejet de chèque	Gratuit
3.2.6 Demande d'opposition	Gratuit
3.2.7 Incident sur compte (ATD, Saisie-arrêt)	15 000 + TAFA
3.2.8 Protêt	Note de frais Huissier
3.2.9 Frais de circularisation	40 000 + TAFA
3.2.10 Changement de signature	Gratuit
3.2.11 Modification d'intitulé de compte	Gratuit
3.2.12 Changement d'adresse	Gratuit
3.2.13 Changement de garde de titre	Gratuit
3.2.14 Frais de nantissement	Variable (Suivant note de frais Notaire / Huissier)
3.2.15 Frais de saisie attribution (ATD)	15 000 + TAFA
3.2.16 Frais de reclassement	Non Applicable

INTITULE	MONTANT
3.2.17 Autres types de services bancaires	Non Applicable
<b>IV - SERVICE BANQUE A DISTANCE</b>	
4.1 Avis de débit et de crédit par voie électronique	Gratuit
4.2 Banque en ligne (E-banking)	Gratuit
4.3 Virement électronique vers un autre établissement bancaire	Cf. 2.2.3.1.2
4.4 Services SMS	1000 + TAFA / mois
4.5 Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile (seuls les coûts sont à la charge du client)	Gratuit
4.6 Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)	Gratuit après souscription
4.7 Autres types de services banque à distance	Non Applicable
<b>IV - GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT</b>	
5.1 Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	5 000 + TAFA
5.2 Frais de main levée d'opposition Banque Centrale	Gratuit
5.3 Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	Gratuit
5.4 Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	Gratuit
5.5 Lettre de déclaration à la CIP	Gratuit
5.6 Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	Cf. 2.2.1.7
5.7 Forfait chèque impayé <à Montant X FCFA (montant à préciser)	Cf. 2.2.1.7
5.8 Certificat de non-paiement	15 000 + TAFA
5.9 Autres types de frais de gestion des incidents de paiement	5 000 + TAFA
<b>VI - OPERATIONS SUR TITRES</b>	
6.1 Frais de tenue et de gestion (prélèvement annuel)	Non Applicable
6.2 Achat et vente de valeurs mobilières (actions et obligations)	Non Applicable
6.3 Epargne salariale (Plan Epargne Entreprise)	Non Applicable
6.4 Souscription de bons de caisse émis par la banque	Non Applicable
6.5 Relevé mensuel	Non Applicable
6.6 Relevés de titres à la demande	Non Applicable
6.7 Autres types d'opérations sur titres	Non Applicable
<b>VII - OPERATIONS DE CHANGE</b>	
7.1 Achat et vente de billets de banque (commission manipulation d'achat et vente)	Euro : achat (Franco), vente (2% + TAFA)
7.2 Achat et vente de chèques de voyage en Euro (commission à prévoir)	Non Applicable
7.3 Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées (commissions à prévoir)	Non Applicable
7.4 Autres types d'opération de change	Non Applicable
<b>VIII - OPERATIONS DE CREDIT</b>	
8.1 Crédit de trésorerie (taux d'intérêt à déterminer par rapport au TBB + Marge)	
8.1.1 Découvert en compte convenu ou non formalisé (MTD + Marge)	TBB + 3
8.1.2 Découvert en compte convenu et formalisé (MTD + Marge)	TBB + 3
8.1.3 Crédits à court terme (MTD + Marge)	TBB + 3
8.1.4 Autres crédits à court terme (MTD + Marge)	TBB + 3
8.1.5 Autres crédits à moyen et long termes (MTD + Marge)	TBB + 3
8.1.6 Crédit-bail	
8.1.6.1 Mobilier	TBB + 3
8.1.6.2 Immobilier	TBB + 3
8.1.7 Financement en devises	TBB + 3
8.1.8 Crédit de mobilisation de créances nées sur l'étranger	Non Applicable
8.1.9 Autres financements en devises	Non Applicable
8.1.10 Escompte d'effets de commerce (par type d'effet)	TBB + 3
8.1.11 Facilités de caisse et avances (types à définir)	TBB + 3
8.1.12 Prêt de consolidation de découvert	TBB + 3
8.1.13 Autres types de crédits de trésorerie	TBB + 3
<b>8.2 Crédits par structure</b>	
8.2.1 Caution sur marches	
8.2.1.1 Commission de garantie [0 ; 5 000 000]	Forfait de 25 000 + TAFA
Sup à 5 000 000	3% l'an / trimestre indivisible + TAFA
8.2.1.2 Frais de dossier [0 ; 25 000 000]	1% min 50 000 + TAFA
[25 000 001 ; 100 000 000]	1% min 100 000 + TAFA
Sup à 100 000 000	1% min 150 000 + TAFA
<b>8.2.2 Cautions fiscales et douanières</b>	
8.2.2.1 Commission de garantie [0 ; 5 000 000]	Forfait de 25 000 + TAFA
Sup à 5 000 000	3% l'an / trimestre indivisible + TAFA
8.2.2.2 Frais de dossier	1% min 50 000 + TAFA
8.2.3 Aval de traites	3% l'an par trimestre indivisible + TAFA
8.2.3.1 Commission de garantie	Forfait de 25 000 + TAFA
[0 ; 5 000 000] Sup à 5 000 000	3% l'an / trimestre indivisible + TAFA
8.2.3.2 Frais de dossier	1% min 50 000 + TAFA
<b>8.3 Opérations connexes aux opérations de crédits</b>	
8.3.1 Mainlevée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	Gratuit
8.3.2 Avenant sur contrat prêt	Gratuit sauf frais d'acte
8.3.3 Modification simple (date d'échéance, n° de compte, périodicité ou montant)	1% l'an initial +1,5% Inférieur à 15% l'an
8.3.4 Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	Gratuit
8.3.5 Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	Gratuit sauf frais d'acte
8.3.6 Demande de décompte	1% min 100 000 + TAFA
8.3.7 Demande d'édition de tableau d'amortissement	Gratuit
8.3.8 Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	1% du montant impayé
8.3.9 Commission d'engagement	
Frais d'études des dossiers de prêt	1% min 100 000 + TAFA
Frais d'études des dossiers de forçage	1% min 20 000 + TAFA
8.3.9.1 Frais et commissions	